



Législatives de juin 2022

**Les 12 et 19 juin chacune et chacun votera pour qui il veut.
Ce scrutin ne sera pas sans conséquences sur Jeunesse ET Sports.
Du côté d'EPA on a décrypté les programmes**

Les ministres et les députés passent, les salariés, les syndicats restent, et les ruines aussi...

La jeunesse, les sports, la vie associative, les droits des salariés ne font pas l'objet de grands développements dans les programmes des partis qui présentent des candidats aux législatives. EPA n'a pas de carte électorale. En toute indépendance, en tant que syndicat, il lui revient de lire les programmes pour y chercher ce qui fait accord ou menace pour le service public Jeunesse et Sports. Quelle que soit la majorité de gouvernement le soir du 19 juin l'action syndicale se poursuivra. Notre lecture des programmes nous y invite ! Il n'y aura pas de grand soir.

Le service national universel et ses variantes, la conscription, le service national... Demandez le programme !

Désormais trois forces politiques portent un projet qui revient à généraliser le SNU. La majorité présidentielle, LR et la NUPES.

L'engagement, le SNU et la NUPES

Le Service national universel à la NUPES devient **conscription citoyenne**. La conscription citoyenne était une proposition de la France Insoumise. Les débats dans la NUPES ont probablement infléchi la proposition de la FI. Le PCF et EELV étaient opposés au SNU. Mais le PCF interrogeait la pertinence de renforcer les liens armée-nation par un débat sur la recréation d'un service national. **La NUPES porte désormais la proposition d'« organiser, dès la première année du mandat, un débat sur l'instauration d'une conscription citoyenne (a priori de de 9 mois) pour les femmes et les hommes de moins de 25 ans, rémunérée au SMIC sur des tâches d'intérêt général. Cette conscription citoyenne pourrait comporter un bilan de santé, une évaluation des capacités d'écriture, lecture et calcul, avec une mise à niveau si nécessaire, ainsi qu'une formation**

gratuite à la conduite et le passage du permis de conduire pour chaque jeune. Ce débat aboutira à un projet de loi soumis à l'Assemblée nationale. » Une phase de préparation de type militaire y serait prévue ouvrant droit – pour cette phase - à l'objection de conscience.

Commentaire EPA : Glaçant ! Ouvrir un débat sur le sujet de la conscription témoigne que les forces de gauche n'ont pas clarifié leur conception de l'éducation et de l'autonomie de la jeunesse dans une perspective de construction et de consolidation de la République. Les mots ont un sens. La conscription est un service obligatoire, son caractère militaire est en suspens. Dans tous les cas, il faudra modifier la Constitution. En attendant, le SNU demeure. C'est une lourde erreur politique des forces de gauche. Qui a pu conseiller la FI qui est à l'origine du corpus de la proposition ?

Les Républicains

Le nouveau SNU est arrivé, remplaçant le SNU !

Lisons le programme : *Créer un parcours citoyen et un véritable service à la Nation. À partir de 16 ans, après avoir été recensés, les jeunes devront s'engager pendant au moins quatre mois dans le cadre d'un service à la Nation (dans l'armée, la Justice, les collectivités, les associations, etc.). Parce qu'il est illusoire de former nos citoyens de demain en un mois à partir de 16 ans, comme le propose le gouvernement à travers son Service national universel (SNU), il faut créer un véritable parcours citoyen tout au long de la scolarité. L'enseignement civique, moral et de défense doit être renforcé et évalué. Dans le même temps, nous proposons une montée en puissance de dispositifs déjà existants : les jeunes sapeurs-pompiers (JSP), les classes à projets comme les classes de défense et de sécurité globale, les classes en lien avec la Croix-Rouge française, les cadets de la défense...*

Développer des outils incitatifs à l'engagement, dans les parcours universitaires et professionnels (service civique, réserves (militaire, sanitaire, sociale, citoyenne, engagement international) et promouvoir et valoriser les parcours de réinsertion comme le SMA (Service militaire adapté) en Outre-mer, le SMV (Service militaire volontaire) en métropole et les EPIDE (Établissements pour l'insertion dans l'emploi). Seront organisées la visite d'unités militaires et la venue de militaires dans les établissements scolaires. La Journée de défense et de citoyenneté (JDC) et le Service national universel seront ainsi remplacés par ce projet de société qui mise sur la profondeur et la durée.

Commentaire EPA : Les Républicains vont donc plus loin que la majorité présidentielle et plus ouvertement dans le registre de l'ordre social.

La République en Marche / Renaissance

Pas facile de trouver le programme des législatives. Il faut donc reprendre le programme présidentiel.

La guerre ukrainienne vient servir le récit sur l'engagement des populations civiles et donc une « refondation du pacte » armée/nation. Le candidat Emmanuel Macron a promis « la généralisation

du **service national universel** », ainsi que « *le doublement des réservistes* ». Il a souhaité « *pouvoir mettre en place un plan de mobilisation civile pour renforcer notre résilience* ». Selon lui, cela « *passera par un renforcement des stocks stratégiques de la nation, par un recensement des compétences des Français volontaires pour être mobilisés en cas de crise grave, mais aussi des capacités des entreprises-clés* ». En échange d'un engagement plein dans le service national universel, le permis de conduire sera offert. Et pour ceux qui s'engagent comme réservistes, leurs études seront financées à hauteur de 2 500€ par an pendant 5 ans

Commentaire EPA : L'argument de vente est classique. Le verbe *généraliser* permet-il de contourner le mot *obligatoire* ? La stratégie appliquée à la vaccination Covid sera-t-elle le modèle de recrutement déployé ? Restent des certitudes : dans la majorité présidentielle, la conception de l'autonomie de la jeunesse et de l'éducation sont rances. Avec un SNU confié au MENJ, Jeunesse et Sports devrait rester un auxiliaire du Code du service national. La DJEPVA se chargera de l'intendance.

Rassemblement national

Sur le SNU rien. Quant à l'engagement des éléments épars sont retrouvables dans le programme, notamment dans la partie sur l'éducation et la culture.

Autres éléments de programmes autour de la Jeunesse, du Sport et de ses salariés

Rassemblement national

Le Rassemblement National s'intéresse à la jeunesse, à l'éducation, pas vraiment au sport.

Du côté de l'**éducation** : uniforme, sanctions plancher pour les élèves turbulents, interdiction du voile pour les femmes qui accompagnent des sorties scolaires, neutralité absolue des fonctionnaires, inspections et sanctions.

« *Une revalorisation de 3 % par an sera appliquée à la grille indiciaire des enseignants, tous niveaux confondus.* »

Pour la **jeunesse**, il est prévu de conditionner, à la natalité, l'octroi de prêt public pour accéder à la propriété. Le prêt devient un don dès le 3ème enfant. Que des jeunes soient obligés de travailler pendant leurs études, n'est pas condamné, mais au contraire encouragé et ferait l'objet d'un complément, si et seulement si l'étudiant travaille.

La **Culture** se concentre sur le patrimoine. Il s'agit de valoriser le patrimoine de la France et de soutenir leurs propriétaires. Enfin, « *un service national du patrimoine de six mois renouvelables, ouvert aux jeunes de 18 à 24 ans sur la base du volontariat, permettra d'œuvrer à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel et naturel de la France, en échange d'une indemnité (identique à celle du service civique) et d'un accès privilégié à certains emplois liés au patrimoine.* »

Commentaire EPA : Du service public il n'est pas question, ni donc des fonctionnaires dans leur ensemble. Rien sur le dégel du point d'indice. Rien sur les droits des salariés. Rien sur les associations, l'ESS, l'éducation populaire, et rien sur le sport.

La République en Marche – Renaissance

« Plus de **sport** : 30 minutes par jour en primaire dès 2022, 2 heures en plus par semaine au collège. »

« Garantir l'accès à l'école : dans les quartiers et la ruralité, quand c'est nécessaire, nous renforcerons l'**offre éducative après la classe**. » La formule ne permet pas d'identifier s'il y aura plus d'enseignants ou plus de soutien scolaire assuré par des dispositifs confiés, après appel d'offre, à des associations. Mais l'expérience des cinq années précédentes permet de deviner l'implicite.

Pour **les salariés et les fonctionnaires**, il est promis « le relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans » et la remise en chantier de la retraite à point. « La modernisation du code du travail sera poursuivie dans la lignée déjà engagée avec les ordonnances de 2017 ».

Concernant les **services publics** : guichet unique avec une personne au bout du fil, renforcement du réseau des sous-préfectures et développement des maisons France services, mais rien sur les salaires de fonctionnaires et les effectifs.

La **culture** est un « segment de marché à consolider », donc le ministère passera des commandes publiques pour soutenir les jeunes créateurs, lesquelles seront fortement dirigées vers la création d'expériences virtuelles. Enfin le pass Culture sera étendu pour accéder plus jeune à la culture c'est à dire pour acheter plus jeune des produits culturels.

Commentaire EPA : on notera une vision consumériste de la culture et une organisation du marché du périscolaire renvoyé aux appels d'offre et décisions des collectivités. Il n'y a aucun changement de cap de la majorité présidentielle.

Les Républicains

La droite LR a modifié son programme entre la présidentielle et les législatives en renforçant les mécanismes d'exonération de cotisations sociales, la lutte contre la fraude et l'immigration. Sur certains aspects il ressemble au programme du RN : récit national, préférence nationale, ...

« Donner à aimer la France, notamment par la transmission du récit national. L'enseignement de l'Histoire de France doit être renforcé, davantage chronologique et incarné et ne pas être prisonnier de l'idéologie de la repentance. Chaque Français, quelle que soit son origine sociale et familiale, est dépositaire de l'histoire de France et doit cultiver le goût de la continuer. »

Concernant le **sport**, les Républicains condamnent la création de l'Agence nationale du sport. Leur projet est de donner une dimension interministérielle à la politique sportive : « Organiser une réunion de travail annuelle, au cours de laquelle chaque ministre concerné fera le bilan de son action en faveur du sport. L'Etat retrouvera ainsi la totalité de ses compétences actuellement dévolues à l'Agence nationale du sport. Les différents échelons d'action et de décision seront également simplifiés. »

Leur axe politique en matière de sport consiste à faire respecter les valeurs de la République dans la pratique : « *Rétablir l'agrément préfectoral des associations sportives pour garantir le respect des principes de laïcité et des valeurs de la République : liberté d'accès aux associations, absence de prosélytisme religieux de la part des animateurs ou des dirigeants, et interdiction du port de signes religieux ostensibles lors des compétitions sportives* ».

Pour ce qui concerne **la vie associative** LR a proposé de valoriser l'engagement bénévole (d'au moins 10 ans) par des bonifications pour le calcul de la retraite. Le programme évoque la création « *d'un puissant **ministère des Sports et de la Jeunesse**, qui rayonnera en direction de toutes les politiques de l'Etat : éducation nationale, politique de la ville, culture, emploi, santé, etc.* ». Le programme dit encore « *permettre aux CREPS d'accueillir la scolarité des stagiaires sur place, sur le modèle de l'Institut national des sports et de l'expertise* ».

Concernant les **services publics**, suppression de 150 000 postes (mais création de 10 000 postes d'enseignants). Pas d'augmentation du point d'indice, mais une accélération des débuts de carrière et une régionalisation des recrutements.

En matière de **culture** est prévu un jumelage entre les écoles et les institutions culturelles parisiennes, et la province, soit une forme de décentralisation culturelle. Il s'agit de la théorie du ruissellement appliquée à la culture. TVA réduite, suppression de la redevance audiovisuelle viennent compléter la politique culturelle.

Pour tous les **salariés** les « recettes » de LR consistent à supprimer les cotisations sociales, et à diviser par deux la CSG pesant sur les salaires. La retraite passera à 65 ans.

Commentaire EPA : LR croient aux fausses vertus de l'inter ministérialité. La proposition LR semble ignorer **que le sport est une compétence partagée** et que les collectivités locales portent elles aussi des politiques publiques du sport. L'agrément des associations sportives existe toujours, il n'a donc pas à être rétabli. Quant à l'interdiction de signes ostensibles dans les compétitions sportives il faudra en vérifier la cohérence avec la Loi de 1905. Quant au ministère JS « rayonnant » nous en connaissons les limites. La délégation interministérielle à la Jeunesse n'a justement pas démontré sa puissance. En outre nous ne savons pas au service de quelle(s) politique(s) publique(s), cette puissance serait déployée. C'est le flou de communication. Pour les capacités d'accueil des CREPS cette possibilité existe déjà. S'agissant des cotisations sociales les propositions fragilisent encore plus la sécurité sociale. Pour les salariés c'est une baisse du salaire jusqu'à 65 ans.

NUPES

A deux reprises il est indiqué que pour soutenir le **tissu associatif local** et donner des moyens aux associations citoyennes et d'éducation populaire il faut maintenir les subventions, généraliser les conventions pluriannuelles et sortir de la logique des appels à projets.

Le chapitre **sport** s'intitule « Libérer le sport et les corps de l'argent ». Les propositions témoignent d'un investissement significatif d'acteurs du sport. Par exemple : « *Agir pour la création d'une association sportive dans tous les établissements scolaires du premier degré pour rendre gratuite et*

accessible la pratique d'une activité physique encadrée par des enseignants et des éducateurs. Démocratiser la gestion des fédérations sportives et assurer la souveraineté des licenciés sur leur fédération, en encourageant des modes d'organisation plus coopératifs (type SCIC). Redéployer et renforcer les conseillers techniques et sportifs (CTS) sur tout le territoire. » Pas un mot cependant sur l'ANS ou les CREPS.

Dans le chapitre **autonomie des jeunes**, il est prévu la création d'une allocation pour les jeunes (un peu plus de 1 000 € pour une personne seule), l'augmentation des indemnités de stage et la sortie des CDD déguisés, ainsi que le droit de vote dès 16 ans. La proposition « d'emploi jeune » d'une durée de cinq ans, dans le secteur non marchand et public, ne recueille pas l'adhésion de toutes les composantes. Idem pour le vote à 16 ans.

Développer le **service public de la Culture** est affirmé : « Porter le budget à 1 % du PIB par an, lancer un plan de formation et de recrutement d'emplois culturels de proximité, notamment à destination des jeunes, développer des universités plus ouvertes sur la société avec des services dédiés chargés d'organiser le lien entre les chercheurs et la population, dans un esprit de diffusion des savoirs et de réflexion citoyenne sur leur usage. »

La NUPES souhaite formuler un projet « **d'école globale** » : rendre cohérent scolaire et périscolaire, sans en préciser les modalités.

Côté **formation professionnelle** la NUPES propose d'interdire les diplômes privés professionnels, d'assurer la reconnaissance des diplômes et des formations qualifiantes dans les conventions collectives et de réserver la taxe d'apprentissage aux établissements publics.

Pour les **salariés**, le programme indique vouloir « porter immédiatement le SMIC mensuel à 1 500 euros net et accompagner les TPE/PME », « Organiser une conférence sociale générale sur les salaires ainsi que dans chaque branche », abroger les ordonnances Penicaud et El Kohmri, réduire le temps de travail, revaloriser le traitement des **fonctionnaires** et dégeler le point d'indice . Il sera proposé une titularisation aux contractuels.

Le retour à la **retraite à 60 ans avec 40 annuités**, est une proposition majeure de la NUPES, les nuances entre les composantes de la NUPES concernent le calcul des 40 annuités. En effet, les entrées tardives dans l'emploi, font que pour atteindre les 40 annuités il y a risque d'un départ à 65 ans.

Commentaire EPA : Les mesures de soutien à la vie associative rejoignent les analyses et propositions d'EPA. S'agissant de la Culture nombre d'affirmations sont accompagnées d'imprécisions sur les modalités des traductions. Les positions sur la formation professionnelle rejoignent celles d'EPA. La NUPES ne dit pas un mot du contrat d'engagement éducatif. Ses proximités avec l'Economie sociale et solidaire - friande de cet expédient faussement salarial – lui commanderaient-elles cette pudeur ? Pour EPA, même si le premier ministre venait de la NUPES, il y aurait nécessité à faire évoluer le programme sur de nombreux aspects touchant aux domaines Jeunesse et Sports.

Le point principal de discussion porte sur la conscription et le SNU. Car quelque soit le nombre de députés NUPES, que voteront-ils sur le SNU et sa généralisation ?